



Certificat de Qualification Professionnel :

Animateur de Loisir Sportif

Mention :

CERTIFICAT MEDICAL

Pour être valable, ce certificat doit être délivré moins de 3 mois avant la date d'entrée en formation.

Je soussigné(e), Docteur en médecine,
certifie avoir examiné en date du

Mme, M.

Né(e) le

Et avoir constaté qu'il(elle) ne présente aucune contre-indication à la pratique et à l'enseignement
des activités du

CQP JSJO
.....

Observations

.....
.....

.....

.....

.....

Signature et cachet du Médecin